



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/77/33
3 novembre 2016

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF DU
FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Soixante-dix-septième réunion
Montréal, 28 novembre – 2 décembre 2016

**COÛTS DE BASE DU PNUD, DE L'ONUDI ET DE LA BANQUE MONDIALE
POUR L'ANNÉE 2017**

Contexte

1. Le présent document analyse les demandes de financement des coûts de base et des coûts administratifs¹ du PNUD, de l'ONUDI et de la Banque mondiale pour l'année 2017 et évalue dans quelle mesure les ressources disponibles pour l'ensemble des coûts administratifs pour 2017 peuvent couvrir les coûts prévus pour cette même année. Il fait ensuite le point sur l'étude des coûts administratifs avant de présenter les recommandations du Secrétariat.

2. Conformément aux décisions 67/15 b) et 73/62 b), le Comité exécutif a approuvé les demandes de financement des coûts de base de 2016 : 2 040 715 \$US pour le PNUD, 2 040 715 \$US pour l'ONUDI et 1 725 000 \$US pour la Banque mondiale (décision 75/39 b)).

¹ L'allocation des coûts administratifs du PNUD, de l'ONUDI et de la Banque mondiale est passée, en novembre 1998 (décision 26/41), d'un taux fixe de 13 pour cent pour tous les projets à un barème progressif, et en décembre 2002, à un barème inférieur prévoyant un budget de base de 1,5 million \$US par agence (décision 38/68). Les coûts administratifs de la majorité des agences ont augmenté chaque année depuis la 46^e réunion. Dans sa décision 41/94 d), le Comité exécutif a demandé au Secrétariat de réaliser un examen annuel du régime des coûts administratifs en vigueur. La décision 56/41 a prolongé la période d'application de la décision 38/68 et de son régime de coûts administratifs à la période triennale 2009-2011. Le Comité exécutif, à sa 67^e réunion, a décidé d'appliquer un nouveau régime de coûts administratifs durant la période triennale 2012-2014 au PNUD, à l'ONUDI et à la Banque mondiale, comprenant un financement annuel de base, susceptible d'être majoré de 0,7 pour cent par an, sous réserve d'un examen, et d'appliquer les coûts d'appui d'agence suivants, sur la base du financement par agence : un coût d'agence de 7 pour cent pour les projets d'un coût supérieur à 250 000 \$US, ainsi que pour les projets de renforcement des institutions et la préparation de projets ; un coût d'agence de 9 pour cent pour les projets d'un coût inférieur ou égal à 250 000 \$US ; et un coût d'agence ne dépassant pas 6,5 pour cent, à déterminer au cas par cas, pour les projets du secteur de la production (décision 67/15 b)). À sa 73^e réunion, le Comité exécutif a décidé d'appliquer le régime des coûts administratifs existant aux agences bilatérales et d'exécution pendant la période triennale 2015-2017, d'examiner le régime des coûts administratifs et son budget de financement de base lors de la première réunion de l'année 2017, et de demander que le cahier de charges de cet examen soit soumis au Comité exécutif pour examen à sa dernière réunion de 2015 (décision 73/62 b) – d)).

3. Les agences d'exécution ont présenté leurs coûts de base et coûts administratifs effectifs pour 2015, une estimation de ces coûts pour 2016 et le budget proposé pour l'année 2017, ainsi que toute autre information demandée conformément à la décision 56/41.

PNUD

4. Le tableau 1 présente le budget de base et les coûts administratifs communiqués par le PNUD.

Tableau 1 : Données sur le budget de base et les autres coûts administratifs du PNUD pour les années 2011-2017 (\$US)

Poste de dépenses	2011	2012	2013	2014	2015	2016		2017
	Effectif	Effectif	Effectif	Effectif	Effectif	Proposé	Estimé	Proposé
Composantes de base								
Personnel de base et contractuel	1 912 090	2 171 918	2 076 816	2 050 914	1 991 859	2 175 815	2 051 615	2 113 164
Déplacements	276 818	261 674	249 131	163 639	168 418	173 604	173 470	178 674
Locaux (loyers et coûts communs)	103 991	104 805	101 236	105 219	109 380	116 004	114 849	120 592
Équipement et autres coûts (ordinateurs, fournitures, etc.)	28 285	25 052	17 781	16 967	19 442	22 000	20 000	22 000
Services contractuels (entreprises)	0		18 461	22 955	16 175	28 000	25 000	28 000
Remboursement des services centraux pour le personnel de base	389 935	258 332	384 704	311 137	317 160	350 000	350 000	350 000
Ajustement (déplacements, services centraux et consultants internationaux) par rapport au budget de contrôle*	- 740 353	- 837 220	- 849 676	- 658 389	- 595 905	- 824 708	- 694 220	- 757 430
Total des coûts de base	1 970 766	1 984 561	1 998 453	2 012 442	2 026 529	2 040 715	2 040 715	2 055 000
Remboursement des bureaux de pays et de l'exécution nationale, y compris les frais généraux	1 961 063	1 828 279	2 442 896	1 694 992	1 775 969	1 925 000	1 925 000	1 925 000
Coûts d'appui à l'agence d'exécution (internes), y compris les frais généraux	27 975	612	0	0	0	0	0	0
Intermédiaires financiers, y compris les frais généraux	67 142	0	0	0	0	0	0	0
Recouvrement des coûts	389 935	258 332	384 704	311 137	317 160	350 000	350 000	350 000
Ajustement (déplacements, services centraux et consultants internationaux)*	740 353	837 220	849 676	658 389	595 905	824 708	694 220	757 430
Total des coûts d'appui administratifs	5 157 233	4 909 004	5 675 729	4 676 959	4 715 563	5 140 423	5 009 935	5 087 430
Coûts de supervision engagés par le MPM	49 250	47 028	47 801	53 814	56 970	75 000	75 000	75 000
Total général des coûts d'appui administratifs	5 206 483	4 956 032	5 723 531	4 730 773	4 772 532	5 215 423	5 084 935	5 162 430

*Les coûts de base sont supérieurs aux totaux partiels autorisés de 1 970 766 \$US en 2011, 1 984 561 \$US en 2012, 1 998 453 \$US en 2013, 2 012 442 \$US en 2014, 2 026 530 \$US en 2015 et 2 040 715 \$US en 2016. Un poste d'ajustement et un ajustement négatif ont donc été ajoutés afin d'atteindre le plafond requis. Un ajustement positif correspondant a également été inclus pour que le total des coûts administratifs engagés tienne compte du dépassement de coût de l'agence.

Coûts de base

5. La somme de 2 055 000 \$US sollicitée par le PNUD pour son budget de base pour 2017 représente une augmentation de 0,7 pour cent par rapport au budget approuvé pour 2016, compatible avec la décision 73/62 b). Le PNUD sollicite ce niveau de financement alors que ses coûts de base devraient dépasser cette somme de 757 430 \$US (poste « Ajustement » du tableau 1 ci-dessus). Le PNUD dépasse généralement son allocation budgétaire pour les coûts de base, mais ces dépassements sont compensés par les coûts d'appui qu'il perçoit dans le cadre des projets du Fonds multilatéral. Ces dépassements budgétaires ont varié de 658 389 à 849 676 \$US entre 2012 et 2016 et devraient augmenter de 9 pour cent

entre 2016 et 2017. Ils sont financés par les coûts d'appui d'agence, car le PNUD ne finance pas les activités du Protocole de Montréal et ne dispose d'aucune autre source de revenus pour couvrir ses coûts de base. Le PNUD a indiqué que son personnel de base consacre une part de son temps à l'administration de projets, mais qu'il ne calcule pas ces activités au prorata de ses coûts de base et doit donc effectuer un ajustement. Cette question est abordée dans l'examen du régime des coûts administratifs et de son budget de base, qui sera soumis au Comité exécutif à sa première réunion de 2017, conformément à la décision 75/69 b).

6. La rémunération du personnel représente 75 pour cent du budget de base proposé du PNUD. Le remboursement des services centraux est le deuxième poste de dépenses le plus important (12 pour cent), suivi par les déplacements (6 pour cent) et les loyers (4 pour cent).

7. Le budget proposé pour les déplacements (178 674 \$US) représente une augmentation de 3 pour cent par rapport aux coûts estimés pour 2016 (173 470 \$US) et de 6 pour cent par rapport aux coûts effectifs de 2015 (168 418 \$US). Ces budgets figurent toutefois parmi les plus modestes depuis 2011 (coûts variant entre 163 639 et 276 818 \$US). Les autres coûts (locaux, équipement et services contractuels) sont estimés à des niveaux proches ou identiques à ceux de 2016.

Total des coûts administratifs

8. Le PNUD prévoit que ses coûts administratifs atteindront 5 162 430 \$US en 2017, soit légèrement plus que les coûts estimés pour 2016 (5 084 935 \$US).

9. Le niveau de financement du remboursement du bureau de pays et de l'exécution nationale devrait rester inchangé par rapport à 2016 (1 925 000 \$US). Cette somme se situe également dans la fourchette observée depuis 2011 (1 694 992 à 2 442 896 \$US).

10. Les coûts de supervision représentant les coûts d'exploitation engagés à l'échelon régional devraient également rester inchangés en 2017 par rapport à 2016 (75 000 \$US). Ils ne sont pas couverts par les services centraux et doivent être partagés par les bureaux dotés de personnel au niveau régional.

11. Les ressources devant être mises à la disposition du PNUD pour couvrir ses coûts administratifs comprennent les coûts de base et les coûts d'appui versés à l'agence au titre des coûts de projet, plus tout solde inutilisé des fonds affectés aux coûts administratifs. Le tableau 2 présente ces informations pour les années 2009 à 2016. Il suppose que les fonds approuvés sont décaissés, et un délai est donc possible avant que le PNUD ait accès à l'intégralité de ces fonds.

Tableau 2 : Évaluation de la disponibilité des revenus pour les futurs coûts administratifs du PNUD (\$US)

PNUD	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016*
Coûts d'appui nets plus coûts de base	2 927 152	3 466 686	6 289 628	4 502 930	4 514 301	3 664 422	4 513 939	7 636 391
Total des coûts administratifs	5 008 991	3 893 025	5 206 483	4 956 032	5 723 531	4 730 773	4 772 532	5 084 935
Solde par année	-2 081 839	-426 339	1 083 145	-453 102	-1 209 230	-1 066 351	-258 593	2 551 456
Solde courant**	2 551 863	2 125 524	3 208 669	2 755 567	1 546 337	479 986	221 393	2 772 849

* Comprend les coûts d'appui approuvés à la 76^e réunion ainsi que les coûts d'appui d'agence et les coûts de base des projets soumis à la 77^e réunion.

** Exclut les soldes des années antérieures à 2002.

12. Le tableau ci-dessus indique que le PNUD pourrait avoir un solde cumulé de 2 772 849 \$US à la fin de l'année. Le PNUD devrait générer en 2017 au moins 2 389 581 \$US en coûts d'appui d'agence et coûts de base pour couvrir ses coûts administratifs estimés à 5 162 430 \$US pour cette même année. Il est à noter que le PNUD ne reçoit ces coûts d'appui que s'ils sont justifiés par des dépenses de projet, de sorte que le solde devrait être supérieur aux besoins.

ONUDI

13. Le tableau 3 présente le budget de base et les coûts administratifs communiqués par l'ONUDI. Les chiffres « effectifs » sont fondés sur un modèle préparé par l'ONUDI pour estimer les coûts d'appui du Module du Protocole de Montréal.

Tableau 3 : Données sur le budget de base et les autres coûts administratifs de l'ONUDI pour les années 2011-2017 (\$US)

Postes de dépenses	2011	2012	2013	2014	2015	2016		2017
	Effectif	Effectif	Effectif	Effectif	Effectif	Proposé	Estimé	Proposé
Composantes de base								
Personnel de base et contractuel et réunion du groupe d'experts	1 390 300	1 550 900	1 445 700	1 380 600	1 293 800	1 259 500	1 332 300	1 337 300
Déplacements	139 700	175 100	284 000	161 800	147 700	228 700	134 200	164 800
Locaux (loyers et coûts communs)	90 600	89 300	99 400	71 800	75 400	79 300	81 700	87 400
Équipement et autres coûts (ordinateurs, fournitures, etc.)	54 100	30 900	51 800	41 100	52 600	55 300	36 100	59 600
Services contractuels (entreprises)	200	700	700	2 000	17 500	57 300	17 600	51 300
Remboursement des services centraux pour le personnel de base	510 400	414 200	498 800	454 200	447 300	445 700	446 900	495 900
Ajustement*	- 214 534	- 276 539	- 381 947	-99 058	- 7 771	-85 085	-8 085	- 141 300
Total des coûts de base	1 970 766	1 984 561	1 998 453	2 012 442	2 026 529	2 040 715	2 040 715	2 055 000
Remboursement des bureaux de pays et de l'exécution nationale, y compris les frais généraux	2 857 600	1 818 300	3 602 000	1 814 900	1 327 500	1 434 400	1 115 800	1 137 700
Coûts d'appui à l'agence d'exécution (internes), y compris les frais généraux	2 226 400	2 900 900	3 302 800	2 913 500	2 289 600	2 859 700	2 658 200	3 583 900
Ajustement*	214 534	276 539	381 947	99 058	7 771	85 085	8 085	141 300
Total des coûts d'appui administratifs	7 269 300	6 980 300	9 285 200	6 839 900	5 651 400	6 419 900	5 822 800	6 917 900
Moins coûts liés aux projets	-1 779 869	-1 798 710	-2 464 200	-2 308 000	- 977 800	-2 224 300	-1 155 300	-1 426 900
Total net des coûts d'appui administratifs	5 489 431	5 181 590	6 821 000	4 531 900	4 673 600	4 195 600	4 667 500	5 491 000

*Les coûts de base sont supérieurs aux totaux partiels autorisés de 1 970 766 \$US en 2011, 1 984 561 \$US en 2012, 1 998 453 \$US en 2013, 2 012 442 \$US en 2014, 2 026 530 \$US en 2015 et 2 040 715 \$US en 2016. Un poste d'ajustement et un ajustement négatif ont donc été ajoutés afin d'atteindre le plafond requis. Un ajustement positif correspondant a également été inclus pour que le total des coûts administratifs engagés tienne compte du dépassement de coût de l'agence.

Coûts de base

14. La somme de 2 055 000 \$US sollicitée par l'ONUDI pour son budget de base pour 2017 représente une augmentation de 0,7 pour cent par rapport au budget approuvé pour 2016, compatible avec la décision 73/62 b). L'ONUDI sollicite ce niveau de financement alors que ses coûts de base devraient dépasser cette somme de 141 300 \$US (poste « Ajustement » du tableau 3 ci-dessus). Les dépassements de budget de l'ONUDI se sont chiffrés à 214 534 \$US en 2011, 276 539 \$US en 2012, 381 947 \$US en 2013, 99 058 \$US en 2014 et 7 771 \$US en 2015. Pour 2016, ce dépassement est estimé à 8 805 \$US.

15. La rémunération du personnel (9,6 fonctionnaires) représente 60 pour cent du budget de base proposé de l'ONUDI. Les coûts de personnel comptaient pour 67 pour cent dans le budget global en 2014, contre 60 à 69 pour cent depuis 2011 ; les effectifs proposés pour 2017 restent toutefois identiques à ceux de 2015 et 2016.

16. Le budget des services contractuels pour 2017, qui ont leur propre organe directeur, est presque le triple de ce qu'il était en 2015 et des estimations pour 2016. Une composante de ce budget prise en charge par l'organe directeur concerne le perfectionnement du personnel qui n'est pas facturé au Module du Protocole de Montréal, ce qui explique le coût effectif peu élevé.

17. Le budget proposé pour les déplacements (164 800 \$US) est nettement inférieur à celui de 2015, mais supérieur aux estimations pour 2016. Il se situe toutefois dans la fourchette des frais de déplacement engagés depuis 2011 (139 700 à 284 000 \$US).

18. Le budget des services centraux est le deuxième poste de dépenses le plus important (22,6 pour cent), suivi par les déplacements (7,5 pour cent) et les loyers (4 pour cent).

19. L'ONUDI a indiqué que les loyers, les dépenses d'équipement et le remboursement des services centraux sont alloués en fonction du nombre de fonctionnaires affectés au Module du Protocole de Montréal.

Total des coûts administratifs

20. Le total net des coûts administratifs proposés pour 2017 se chiffre à 5 491 000 \$US, soit sensiblement plus que les coûts estimés pour 2016 (4 667 500 \$US) ; ce montant se situe toutefois dans la fourchette observée entre 2011 et 2016 (4 531 900 à 6 821 000 \$US). L'ONUDI a fait savoir que certains coûts autres que les coûts de base sont des coûts de projet. Elle a en conséquence apporté un ajustement afin de soustraire ces coûts et d'arriver à un montant comparable aux coûts administratifs des autres agences.

21. Le remboursement des bureaux de pays a été estimé à 1 137 700 \$US pour l'année 2017. Ce montant est comparable aux coûts estimés pour 2016 (1 115 800 \$US), mais inférieur à ceux des années précédentes (1 327 500 \$US en 2015 ; 1 814 900 \$US en 2014 ; 3 602 000 en 2013).

22. Les coûts de l'agence d'exécution sont toutefois en hausse, avec un montant proposé de 3 583 900 \$US pour 2017. Ces coûts ont varié entre 2 226 400 et 3 302 800 \$US pour la période 2011-2016. Les coûts de l'agence d'exécution comprennent les coûts effectifs/estimés du Bureau de coopération économique étrangère (FECO) de la Chine concernant son allocation budgétaire courante et opérationnelle au programme du Protocole de Montréal. L'ONUDI a indiqué que le budget de l'agence d'exécution était également déterminé par son organe directeur, mais qu'une partie des coûts élevés est sans doute liée aux coûts de transaction élevés devant être payés pour un nombre croissant de contrats gérés par l'agence d'exécution.

23. Les coûts de projet semblent avoir diminué, les coûts effectifs pour 2015, estimés pour 2016 et proposés pour 2017 étant les plus faibles depuis 2011. L'ONUDI a indiqué qu'elle continue d'utiliser la méthodologie appliquée depuis 2008, mais qu'elle est en cours d'examen et que les conclusions de cet examen sont attendues à la fin de 2016.

24. Les ressources devant être fournies à l'ONUDI par le Fonds multilatéral pour couvrir ses coûts administratifs comprennent les coûts de base et les coûts d'appui versés à l'agence au titre des coûts de projet, plus tout solde inutilisé des fonds affectés aux coûts administratifs. Le tableau 4 présente ces informations pour les années 2009 à 2016. Il suppose que les fonds approuvés sont décaissés, et un délai est donc possible avant que l'ONUDI ait accès à l'intégralité de ces fonds.

Tableau 4 : Évaluation de la disponibilité des revenus pour les futurs coûts administratifs de l'ONUDI (\$US)

ONUDI	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016*
Coûts d'appui nets plus coûts de base	3 081 922	5 517 372	7 769 190	4 475 035	4 227 730	4 035 521	4 783 117	5 987 989
Total des coûts administratifs, hors coûts de projet	5 739 690	4 997 692	5 489 431	5 181 590	6 821 000	4 531 900	4 673 600	4 667 500
Solde par année	-2 657 768	519 680	2 279 759	-706 555	-2 593 270	-496 379	109 517	1 320 489
Solde courant	-829 525	-309 845	1 969 914	1 263 359	-1 329 911	-1 826 290	-1 716 773	-396 284

* Comprend les coûts d'appui approuvés à la 76^e réunion ainsi que les coûts d'appui d'agence et les coûts de base des projets soumis à la 77^e réunion.

** Le Secrétariat a estimé en 2007 un solde courant de 2 127 930 \$US depuis 2002, mais le solde de l'ONUDI (1 828 243 \$US) a été utilisé au lieu de l'estimation du Secrétariat.

25. Le tableau ci-dessus indique que l'ONUDI pourrait avoir un solde cumulé négatif à la fin de l'année. L'ONUDI devrait générer en 2017 au moins 5 887 284 \$US en coûts d'appui d'agence et coûts de base pour couvrir ses coûts administratifs estimés à 5,5 millions \$US pour cette même année.

Banque mondiale

26. Le tableau 5 présente le budget de base et les coûts administratifs communiqués par la Banque mondiale.

Tableau 5 : Données sur le budget de base et les autres coûts administratifs de la Banque mondiale pour les années 2011-2017 (\$US)

Postes de dépenses	2011	2012	2013	2014	2015	2016		2017
	Effectif	Effectif	Effectif	Effectif	Effectif	Proposé	Estimé	Proposé
Composantes de base								
Personnel de base et contractuel	867 586	1 184 796	984 571	1 022 179	827 111	1 189 000	1 073 000	1 110 000
Déplacements	183 893	205 425	111 021	155 778	205 498	235 000	265 000	250 000
Locaux (loyers et coûts communs)	47 232	55 607	56 906	44 130	434	54 000	1 500	2 000
Équipement et autres coûts (ordinateurs, fournitures, etc.)	52 953	92 303	31 169	55 508	19 618	59 000	45 000	50 000
Services contractuels (entreprises)	47 491	25 769	13 389	14 828	49 989	48 000	70 000	95 000
Remboursement des services centraux pour le personnel de base	123 160	156 762	113 539	90 624	210 909	140 000	215 000	218 000
Ajustement (déplacements, services centraux et consultants internationaux) par rapport au budget de contrôle	0	0	0	0	0	0	0	0
Total des coûts de base	1 322 315	1 720 663	1 310 595	1 383 047	1 313 559	1 725 000	1 669 500	1 725 000
Retour de fonds	-390 684	-3 981	-414 405	-341 953	-411 441		-55 500	
Remboursement des bureaux de pays et de l'exécution nationale, y compris les frais généraux	1 725 528	1 829 418	1 611 939	1 298 103	1 210 733	1 627 400	1 589 600	1 640 000
Coûts d'appui à l'agence d'exécution (internes), y compris les frais généraux	0	0	0	0	0	0	0	0
Intermédiaires financiers, y compris les frais généraux	160 777	121 740	10 000	0	0	0	0	0
Recouvrement des coûts	0	0	0	0	0	0	0	0
Ajustement (déplacements, services centraux et consultants internationaux)	0	0	0	0	0	0	0	0
Coûts de supervision engagés par le MPM	0	0	0	0	0	0	0	0
Total général des coûts d'appui administratifs	2 817 936	3 667 840	2 518 129	2 339 197	2 524 292	3 352 400	3 173 600	3 365 000

Coûts de base

27. La somme de 1 725 000 \$US sollicitée par la Banque mondiale pour son budget de base pour 2017 est identique aux budgets approuvés depuis 2013. Contrairement au PNUD et à l'ONUDI, la Banque mondiale ne prévoit pas que ses coûts de base dépassent son budget et ne reçoit aucune subvention sous forme de coûts d'appui ou de crédits du fonds général de la Banque mondiale.

28. La rémunération du personnel représente 64 pour cent du budget de base proposé de la Banque mondiale. Les déplacements sont le deuxième poste de dépenses le plus important (14 pour cent), suivi par les services centraux (13 pour cent), les services contractuels (6 pour cent) et les loyers (3 pour cent).

29. Le budget proposé pour le personnel (1 100 000 \$US) est comparable aux coûts estimés pour 2016 (1 073 000 \$US), mais supérieur aux coûts effectifs de 2015 (827 111 \$US). La Banque mondiale a indiqué que son effectif est le même que l'an dernier (huit cadres professionnels et deux agents de soutien). En 2015, le personnel a en moyenne consacré 40 pour cent de son temps aux activités du Protocole de Montréal. Un poste d'agent de soutien est actuellement vacant. La Banque mondiale utilisant une comptabilité analytique, seuls les coûts des activités du Fonds multilatéral seront imputés au budget de base et le solde sera restitué au Fonds.

30. Les frais de déplacement proposés de la Banque mondiale (250 000 \$US) sont légèrement inférieurs à ceux estimés pour 2016 (265 000 \$US), mais supérieurs à ceux effectivement encourus en 2015 (205 498 \$US) et pendant toutes les autres années depuis 2011.

31. Le remboursement des services centraux a été chiffré à un niveau presque identique à celui des coûts estimés pour 2016. La Banque mondiale a indiqué qu'en 2015 ce poste de dépenses reflétait à la fois l'ancienne approche selon laquelle diverses unités facturaient des coûts (unités juridiques et comptables des fonds fiduciaires) et la nouvelle approche appliquant le taux indirect de 17 pour cent pour chaque fonctionnaire et consultant. Cette commission de 17 pour cent est établie sur la base des coûts totaux d'administration des fonds fiduciaires de la Banque mondiale au cours des deux dernières années. Cette commission continuera d'être réévaluée tous les deux ans.

32. Le budget des services contractuels pour 2017 (95 000 \$US) devrait augmenter de 35 pour cent par rapport aux coûts estimés pour 2016 (70 000 \$US) ; ce budget est le plus élevé depuis 2011. La Banque mondiale a indiqué que cette augmentation était prévue au vu de l'amendement de Kigali, car elle devra probablement faire appel à des services extérieurs pour tenir compte des enjeux et perspectives, analyses et études en matière de politique, de technologie et d'autres questions liées aux HFC pour mieux appuyer ses pays partenaires existants et à venir.

33. Les coûts d'équipement augmenteront de 11 pour cent par rapport à ceux estimés pour 2016. La Banque mondiale a indiqué qu'elle applique à toutes ses unités un taux standard pour les ordinateurs et autres machines de bureau, l'entretien et les réparations.

34. Le loyer a été modifié car il est dorénavant inclus dans le remboursement des services centraux, avec quelques exceptions mineures indiquées dans les coûts effectifs et estimés pour 2015 et 2016 respectivement.

35. La Banque mondiale restituera environ 55 500 \$US des coûts de base pour 2016 lorsque les dépenses effectives seront connues en 2017. Le Comité exécutif pourrait souhaiter prendre note, avec satisfaction, que les coûts de base de la Banque mondiale ont à nouveau été inférieurs aux prévisions et qu'elle restituera les soldes inutilisés.

Total des coûts administratifs

36. Le budget de remboursement des bureaux de pays² proposé pour l'année 2017 devrait augmenter de 6 pour cent par rapport aux coûts estimés pour 2016.

37. Les coûts administratifs sont estimés à 3 365 000 \$US pour 2017, soit légèrement plus que les coûts estimés pour 2016 (3 173 600 \$US).

38. Les ressources devant être mises à la disposition de la Banque mondiale pour couvrir ses coûts administratifs comprennent les coûts de base et les coûts d'appui, plus tout solde inutilisé des fonds affectés aux coûts administratifs. Le tableau 6 présente ces informations pour les années 2009 à 2016.

Tableau 6 : Évaluation de la disponibilité des revenus pour les futurs coûts administratifs de la Banque mondiale (\$US)

Banque mondiale	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016*
Coûts d'appui nets plus coûts de base	3 044 531	1 409 962	5 074 821	2 137 373	4 181 092	3 387 443	5 913 456	2 977 382
Total des coûts administratifs	3 689 780	3 782 549	2 817 936	3 667 840	2 518 129	2 339 197	2 524 292	3 173 600
Solde par année**	- 645 249	-2 372 587	2 256 885	-1 530 467	1 662 963	1 048 246	3 389 164	- 196 218
Solde courant	1 675 150	- 697 437	1 559 448	28 981	1 691 944	2 740 190	6 129 354	5 933 136

* Comprend les coûts d'appui approuvés à la 76^e réunion ainsi que les coûts d'appui d'agence et les coûts de base des projets soumis à la 77^e réunion.

** Exclut les soldes des années antérieures à 2002.

39. Le tableau ci-dessus indique que la Banque mondiale pourrait accumuler un solde de 5 933 136 \$US, compte tenu des approbations de la 76^e réunion et des soumissions à la 77^e réunion. Ce solde devrait couvrir les coûts administratifs estimés à 3 365 000 \$US pour 2017.

Point sur l'étude des coûts administratifs

40. Un questionnaire a été préparé puis examiné par les agences d'exécution lors de deux conférences téléphoniques et de la réunion de coordination interagences³. Lors de cette dernière, le Secrétariat a fourni des explications complémentaires sur ce questionnaire, proposé des modifications du texte et invité les agences à discuter le questionnaire avec le consultant pour établir si d'autres modifications étaient nécessaires. Le Secrétariat a également indiqué qu'il avait conseillé au PNUE d'utiliser deux tableaux lorsque les coûts de base, de mise en œuvre et de projet sont répartis entre différentes tâches et différents types de financements de projets approuvés. Le Secrétariat a souligné que la collecte d'informations à l'aide du questionnaire est un aspect essentiel de l'étude, en vue des discussions avec le personnel chargé des programmes et des finances lors des visites au siège des agences d'exécution, comme le prévoit le cahier des charges de l'étude approuvé à la 75^e réunion (décision 75/69 b)).

RECOMMANDATIONS

41. Le Comité exécutif pourrait envisager :

a) De prendre note :

i) Du rapport sur les coûts de base du PNUE, de l'ONUDI et de la Banque mondiale pour 2017, présenté dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/77/33 ;

² Pour la Banque mondiale, ce poste budgétaire correspond aux coûts d'appui reçus des projets approuvés, et transférés aux équipes chargées de la supervision et de la gestion des projets. Les équipes de projets sont affectées « aux Régions », c'est-à-dire aux antennes opérationnelles de la Banque mondiale.

³ Montréal, 31 août au 1^{er} septembre 2016.

- ii) De l'état d'avancement de l'examen du régime des coûts administratifs et de son budget de base, conformément à la décision 75/69 b) ;
 - iii) Avec satisfaction, que les coûts de base de la Banque mondiale ont à nouveau été inférieurs aux prévisions et qu'elle restituera les soldes inutilisés au Fonds multilatéral à la 78^e réunion du Comité exécutif ;
- b) D'approuver ou non les budgets de base sollicités, soit :
- i) 2 055 000 \$US pour le PNUD et 2 055 000 \$US pour l'ONUDI ; et
 - ii) 1 725 000 \$US pour la Banque mondiale, en tenant compte de tout changement institutionnel découlant de l'examen par le Comité exécutif de questions pertinentes émanant de la Vingt-huitième Réunion des Parties au Protocole de Montréal, examinées au point 10 de l'ordre du jour (document UNEP/OzL.Pro/ExCom/77/70) concernant le financement complémentaire des activités relatives aux HFC.
-